

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le quatrième jour d’avril deux mille seize à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la troisième assemblée ordinaire de la cent cinquante-sixième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
Clément Roy, conseiller
Mmes Sonia Côté, conseillère
Linda McDuff, conseillère
Isabelle Filion, conseillère

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

16-04-50 - Ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l’ajout suivant à 9- Comptes à payer : Yves Vachon 1 127,34\$

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

16-04-51 - Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 7 mars 2016

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 7 mars 2016, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu qu’il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Maire et aqueduc (Richard Belleville)

Aqueduc : dépôt des rapports de janvier et février : dû à un bris, les statistiques ne sont pas représentatives.
Mars 2016 : 3 300g. /jour

Conseil des maires : rien à signaler
Régie des déchets : le Canton d’Orford se joindra à l’entente.

Réseau routier (Steve Isabelle)

Absent

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Brunch très apprécié : 180 repas servis.

Loisirs et familles (Sonia Côté)

Tournoi de hockey : belle réussite

Évaluation et dépôt des travaux prioritaires aux infrastructures de loisirs
Saines habitudes de vie : 1 000\$ pour le camp de vélo de montagne et 1 000\$ pour organiser une activité à la chute à Donat
Participation d'une seule famille d'East Hereford à la Fête des familles de la MRC
Projet d'installation de croque-livres sur le territoire de la MRC. Mobilis'action 0-5ans pourrait organiser une activité pour le lancement de ce projet.
Animation auprès des aînés par Patrick Lajeunesse, travailleur de terrain au CAB. Le Club des Joyeux Aînés a été rencontré.

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Absent

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rien à signaler

Environnement et culture (Isabelle Filion)

Rien à signaler

16-04-52 - Aide financière à l'activité Sécurijour

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Filion, résolu de verser une aide financière de 160\$ à Sécurijour, cet organisme aidant les jeunes de 5^e et 6^e année à reconnaître les dangers et ainsi les conseiller sur la façon d'agir de façon sécuritaire. La secrétaire est autorisée à émettre un chèque pour ce montant à Sécurijour Compton.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-53 - Don au Centre d'action bénévole

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu de verser un don de 50\$ au Centre d'action bénévole pour l'organisation de leur soirée-reconnaissance. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-54 - Entretien estival des terrains municipaux

Proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu d'accepter la proposition de M. Roger Lanctôt, en date du 4 avril 2016, pour l'entretien estival des terrains municipaux et autres identifiés au devis. Le coût total incluant les taxes est de 15 850,43\$, payable en 6 versements égaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-55 - Collecte de fonds pour un pompier de Beecher Falls VT

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu verser un don de 50\$US à la collecte de fonds organisée pour venir en aide à la famille d'un pompier gravement brûlé. La secrétaire-trésorière est autorisée à remettre ce montant en argent au chef pompier, M. Steve Young.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-56 - Correspondance aux archives

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1- MAMOT Versement TECQ 2014-2018
- 2- MAMOT Règlement 9-1-1
- 3- MRC Avis publics (3)
- 4- MRC Circuit électrique
- 5- Régie des déchets États financiers 2015
- 6- Soumission Calclo
- 7- Soumissions Étude géotechnique (2)
- 8- Soumissions Arpentage (2)
- 9- Soumission Plans et devis rue de l'Église (1)
- 10- Soumission R. Lanctôt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-57 - Rapport financier au 31 mars 2016

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 mars 2016, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu d'en accepter le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de mars	175 562,14\$	
Déboursés de mars	30 819,43	
TPS à recevoir	384,23	
TVQ à recevoir	383,31	
Chèques en circulation	2 187,22	
Solde à la caisse	201 122,58\$	9 914,25\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-58 - Présentation des comptes au 4 avril 2016

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 4 avril 2016, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Filion et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	35,00
Visa Desjardins	63,38
Receveur général du Canada	1 713,58
Ministre du Revenu du Québec	3 274,93
Jean Massé	33,89
MRC de Coaticook	1 118,30
RCGT	5 587,79
Infotech	208,46
Infotech	4 374,80
CSST	9,66
Formules municipales	25,39
Médias Transcontinental s.e.n.c.	218,45
Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette	850,00

Visa Desjardins	16,00
Maryse Audet	324,00
Forêt Hereford inc.	90,00
Yvan Belleville	390,92
Régie des déchets	451,49
EXP.	454,15
Yves Vachon	1 127,34

Délégation - Total: 3 332,24\$ (mars 2016)

Diane Lauzon Rioux	1 483,92\$
Johanne Beloin	645,92
Bell Mobilité	19,44
Axion	104,52
Hydro-Québec	709,70
Groupe Environex	218,74
Industrie Canada	150,00

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-59 en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, il est résolu d'adopter le règlement numéro 250-16 intitulé : *«Règlement numéro 250-16 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de modifier les dispositions sur les projets intégrés et celles sur les usages conditionnels»*.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter de la Municipalité le 25 mars 2016. Dans la mesure où le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook approuvera ce règlement, il est requis du secrétaire-trésorier de délivrer un certificat de conformité à son égard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-60 en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Sonia Côté, il est résolu d'adopter le règlement numéro 251-16 intitulé : *«Règlement numéro 251-16 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 226-12 afin d'ajouter une section sur les projets intégrés»*.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter de la Municipalité le 25 mars 2016. Dans la mesure où le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook approuvera ce règlement, il est requis du secrétaire-trésorier de délivrer un certificat de conformité à son égard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-61 – Avis de motion

La conseillère Sonia Côté donne avis de motion, qu'à une prochaine assemblée, sera présenté pour adoption un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et abrogeant le règlement numéro 215-11. Une copie du règlement a été déposée aux membres du conseil municipal au moins deux jours avant cet avis et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

16-04-62 - Avis de motion

Le conseiller Clément Roy sonne avis de motion, qu'à une prochaine assemblée, sera présenté pour adoption un règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 et abrogeant le règlement numéro 205-09. Une copie du règlement a été déposée aux membres du conseil municipal au moins deux jours avant cet avis et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

16-04-63 - Achat de calcium

Suite au dépôt d'une soumission, en date du 16 mars 2016, par la firme Calclo de Sainte-Catherine, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Filion, résolu d'accepter leur offre et d'acheter 40 000 litres de Calclo 20% au coût de 0,21\$ le litre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-64 - Respect des modalités du guide de la TECQ 2014-2018

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de la contribution gouvernementale dans la cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ 2014-2018);

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu QUE :

- ✓ La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- ✓ La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans la cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- ✓ La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- ✓ La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- ✓ La Municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- ✓ La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-65 - Participation au Circuit électrique et installation d'une borne de 240v

ATTENDU que les représentants d'Hydro-Québec ont offert une présentation du Circuit électrique lors d'une rencontre à la MRC de Coaticook le 7 janvier 2016;

ATTENDU que plusieurs municipalités de notre MRC ont démontré un intérêt à offrir ce service public sur leur territoire à court ou moyen terme;

ATTENDU que le pourcentage de véhicules électriques et hybrides augmente rapidement sur nos routes et que le gouvernement du Québec caresse un ambitieux objectif d'atteindre 100 000 véhicules électriques sur les routes de la Province d'ici 4 ans;

ATTENDU que plus de 90% de propriétaires de véhicules électriques sont membres du Circuit électrique et qu'il n'y a présentement aucune borne de recharge publique pour voitures électriques et hybrides de ce réseau sur le territoire de la MRC;

ATTENDU qu'une étude a démontré qu'une moyenne de 13\$ était dépensée, dans les commerces avoisinants, à chaque recharge;

ATTENDU que, pour notre municipalité, les coûts nets pour l'achat d'une borne électrique de 240v, seront de 4 800\$;

ATTENDU que le conseil des maires, à son assemblée de mars 2016, a considéré que le déploiement de bornes électriques sur l'ensemble du territoire de la MRC est un projet régional structurant;

ATTENDU que la MRC a mis en place un fonds de développement, tant territorial que local;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Filion

IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil municipal d'East Hereford signifie à la MRC de Coaticook son intérêt à installer une borne de 240v sur son territoire dès cette année;

Le conseil municipal demande à la MRC de Coaticook son intégration au projet territorial du Fonds de développement de la MRC de Coaticook;

Le conseil municipal demande à la MRC de Coaticook l'utilisation de son enveloppe locale pour l'installation de cette même borne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-66 - Projets Saines Habitudes de Vie

ATTENDU que la conseillère Sonia Côté a proposé à l'organisme Saines Habitudes de vie deux projets à réaliser pour notre municipalité, soit un camp de vélo de montagne et une randonnée pédestre à la chute à Donat;

ATTENDU que cet organisme a accepté de donner 1 000\$ pour chacun des projets;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu QUE :

Le conseil municipal accepte de prendre la responsabilité du financement des deux projets;

Le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente et à s'assurer que les dépenses reliées à ces deux projets soient dûment utilisées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-67 - Travaux au 47, rue de l'Église East Hereford (Loisirs East Hereford)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'il est opportun de supporter l'organisme Loisirs East Hereford, lequel voit à donner des services de qualité aux citoyens d'East Hereford et des environs ;

CONSIDÉRANT QU'un estimé des travaux jugés prioritaires par Loisirs East Hereford a été remis à la conseillère municipale Sonia Côté ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris en compte ce coût estimé des travaux ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu QUE :

Le conseil municipal informe Loisirs East Hereford que les travaux suggérés, au montant approximatif de 9 500,00\$ avant taxes, peuvent être exécutés;

Le conseil municipal demande à Loisirs East Hereford que la facture des travaux soit libellée au nom de la Municipalité d'East Hereford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-68 - Adhésion 2016-2017 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE)

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford demande à devenir membre actif du Conseil Sport Loisirs de l'Estrie pour l'année 2016-2107;

ATTENDU que la municipalité désigne la conseillère Sonia Côté et la présidente de Loisirs East Hereford Tamara Hagmann pour participer aux activités corporatives et y exercer droit de parole et de vote;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Isabelle Fillion, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu de verser un montant de 70\$ pour adhérer à l'organisme. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-69 - Plan de développement des Trois-Villages

CONSIDÉRANT QUE le plan de développement des Trois-Villages 2011-2016 arrivera bientôt à échéance ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance d'une démarche proposée au comité de développement local des Trois-Villages à sa rencontre du 8 mars dernier ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est en accord avec cette proposition ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté et résolu que :

Le conseil municipal accepte la démarche proposée pour le renouvellement du plan de développement des Trois-Villages. Les municipalités de St-Herménégilde et de Saint-Venant-de-Paquette seront informées de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-70 - Étude pédologique sur la rue de l'Église

ATTENDU que le conseil municipal souhaite réaliser des travaux majeurs sur la rue de l'Église dès cette année;

ATTENDU que la Municipalité souhaite évaluer la nature des sols ainsi que l'épaisseur et la nature des matériaux de fondation;

ATTENDU que deux soumissions ont été déposées, soient celles du Laboratoire S.M. inc. de Sherbrooke et exp. de Sherbrooke pour des montants respectifs de 6 750\$ et de 5 850\$, avant toutes taxes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu d'engager la firme exp. de Sherbrooke pour la réalisation de cette étude pédologique, les travaux étant conditionnels à l'acceptation d'une aide financière de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-71 - Relevés techniques sur la rue de l'Église

ATTENDU que le conseil municipal souhaite réaliser des travaux majeurs sur la rue de l'Église dès cette année;

ATTENDU que la Municipalité doit s'assurer que les travaux seront exécutés dans ses emprises;

ATTENDU que deux soumissions ont été déposées, soient celles de Daniel Parent de Coaticook et du Groupe HBG de Sherbrooke pour des montants respectifs de 3 520\$ et de 1 850\$, avant toutes taxes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu d'engager la firme HBG de Sherbrooke pour la réalisation de ces relevés techniques, les travaux étant conditionnels à l'acceptation d'une aide financière de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-72 - Plans et devis pour une reconstruction sur la rue de l'Église

ATTENDU que le conseil municipal souhaite réaliser des travaux majeurs sur la rue de l'Église dès cette année, prioritairement de la rue Principale au pont du village;

ATTENDU que le conseil municipal a demandé à la firme exp. de Sherbrooke une offre de services professionnels;

ATTENDU que la firme a déposé cette offre, en date du 4 avril 2016, comme ici au long récitée;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy résolu d'accepter l'offre de la firme exp. au montant de 7 830,00\$, taxes en sus, conditionnelle à l'acceptation d'une aide financière de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-04-73 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu que l'assemblée soit levée à 21h20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
